



PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Mise en ligne et valorisation des résultats de la concertation pour le projet de réserve naturelle nationale de Jujols/Olette

PORTEURS DU PROJET











Table des matières

Contexte du projet	3
Objet de la prestation	3
Missions attendues	3
Durée de la mission et calendrier prévisionnel	4
Livrable attendu	4
Profil recherché / Compétences requises	4
Modalités de réponse	4
Critères de sélection	5
Modalités contractuelles	5
Modalités de dépôt des candidatures	5
Conditions générales du marché	5
Pièces constitutives du marché	7







Contexte du projet

La Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Jujols, accompagnent depuis plusieurs années un projet d'extension de cette réserve vers la commune voisine d'Olette. Ce projet vise à protéger un patrimoine naturel remarquable tout en intégrant les activités humaines existantes au sein d'un cadre de concertation territoriale ouverte.

Dans le cadre de la phase 2 de la concertation (2026–2027), il est prévu l'organisation de réunions participatives rassemblant les parties prenantes locales.

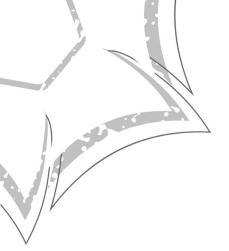
Afin de rendre compte publiquement de cette démarche, il est prévu de valoriser en ligne les résultats issus de ces temps d'échange via une plateforme dédiée.

Objet de la prestation

La FRNC lance un appel à prestation pour recruter un prestataire spécialisé en conception, mise en œuvre et mise en ligne d'une plateforme numérique de restitution des résultats des ateliers participatifs. Cette interface devra être interactive, attractive et pérenne, à destination du grand public et des parties prenantes locales.

Missions offendues

- Conception ergonomique et fonctionnelle de la plateforme;
- Intégration des contenus issus des ateliers (synthèses, visuels, verbatims, etc.);
- Production de formats de restitution interactifs (cartographie, nuages de mots, frises chronologiques...);
- Mise en ligne, hébergement, accessibilité et compatibilité mobile ;
- Maintenance technique minimale jusqu'à la fin de projet;
- Conseil en communication pour valoriser la plateforme;
- Participation à des réunions de coordination.







Durée de la mission et calendrier prévisionnel

- Lancement prévisionnel de la mission (préparation de la plateforme en ligne définition de l'architecture et des contenus) : février / mars 2026
- Mise en ligne de la plateforme : été / automne 2026
- Maintenance de la plateforme en ligne : 2029 / 2030

Un calendrier plus détaillé sera défini conjointement avec le prestataire retenu à l'issue de la contractualisation.

Livrable affendu

- Note méthodologique de cadrage;
- Maquette graphique de la plateforme ;
- Plateforme en ligne et fonctionnelle ;
- Guide d'utilisation et d'administration;
- Rapport de fin de mission avec analyse d'usage si disponible.

La conception et l'exécution graphiques des productions se feront à partir de la charte graphique des Réserves Naturelles de France, disponible à l'adresse suivante : https://drive.google.com/drive/folders/1sZW-D9YTZKnz0hL8uJiTsDmZzDggiAp

Profil recherché / Compétences requises

Le prestataire devra justifier des compétences suivantes :

- Expérience en valorisation numérique de concertations publiques ;
- Maîtrise d'outils interactifs;
- Compétences en UX/UI design et accessibilité web;
- Capacité à synthétiser et structurer des données complexes;
- Références dans le domaine environnemental ou territorial appréciées.

Modalités de réponse

Les candidatures devront inclure :

- Note méthodologique détaillée;
- Budget précis (honoraires, frais techniques, etc.);
- Planning prévisionnel;
- Références similaires ;
- CV des intervenants;
- Déclaration sur l'honneur;
- Attestation d'assurance RC professionnelle.





Les devis, établis en euros HT et TTC (avec mention du taux et du montant de la TVA), devront être adressés au nom de :
Réserve Naturelle Nationale de Jujols
Fédération des Réserves Naturelles Catalanes
9 rue de Mahou
66500 Prades

Critères de sélection

Critère	Pondération
Qualité de la méthodologie proposée	20 %
Expérience et références similaires	50 %
Qualité visuelle et technique de la plateforme	20 %
Coût global de la prestation	10 %

Modalités contractuelles

- Type de contrat : prestation de service
- Commanditaire : Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Le marché pourra être attribué à une structure unique ou à un groupement.

Modalités de dépôt des candidatures

- Date limite de réception des offres : 05 décembre 2025
- Envoi à : remi.laffitte@reserves-naturelles-catalanes.org
- Objet : Valorisation numérique RNN Jujols/Olette

Conditions générales du marché

Cadre juridique

Le présent marché est un marché public de services mixtes, relevant de la commande publique au sens de l'article L.1111-1 du Code de la commande publique.

Il combine:

- des prestations intellectuelles (conception fonctionnelle et ergonomique, structuration et valorisation des contenus, conseil en communication),
- et des prestations techniques informatiques (développement, mise en ligne, hébergement et maintenance d'une plateforme numérique).





La part intellectuelle est prépondérante dans la phase de conception et d'accompagnement, tandis que la part technique concerne la réalisation et la maintenance de l'outil numérique.

Il s'inscrit dans une procédure adaptée (articles R.2123-1 à R.2123-4 du CCP), en lien avec la mission d'intérêt général portée par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes.

Durée et délais d'exécution

Le marché prendra effet à la date de signature du ou des devis. La mission s'exécutera selon le calendrier défini avec le prestataire.

Montant du marché

Le marché est un marché à prix global et forfaitaire, toutes taxes comprises (TTC). Le prix comprend :

- les honoraires du prestataire,
- les frais de déplacement,
- les frais de production et valorisation des livrables,
- les charges sociales et fiscales afférentes.

Modalités de règlement

Les paiements seront effectués par virement administratif sur présentation d'une facture conforme, dans un délai de 30 jours suivant sa réception.

Propriété des livrables

L'ensemble des productions réalisées (rapports, synthèses, visuels, méthodologies, outils) seront transmis en version numérique et resteront la propriété exclusive de la FRNC, sauf mention contraire validée par écrit.

Le prestataire pourra mentionner cette mission dans ses références, sous réserve de l'accord préalable de la FRNC.

Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur l'ensemble des données, échanges et documents liés au projet, pendant et après la durée du marché.

Responsabilité

Le prestataire est responsable de la qualité des prestations fournies et des dommages éventuellement causés par ses collaborateurs. Il s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'intégralité de ses activités.





Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée sous réserve d'une demande formelle d'agrément préalable, accompagnée :

- du nom du sous-traitant,
- de ses compétences,
- et d'un devis détaillé.

Résiliation

Le marché peut être résilié:

- de plein droit, en cas de manquement grave du prestataire à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée sans effet 15 jours après sa notification,
- par accord amiable, entre les deux parties,
- en cas de force majeure dûment reconnue.

Litiges

Tout différend relatif à l'exécution du marché fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent du siège de la FRNC.

Pièces constitutives du marché

L'offre retenue, une fois acceptée, constituera avec le présent cahier des charges les pièces contractuelles du marché, à savoir :

- Le présent cahier des charges (version datée et signée par les deux parties),
- L'offre technique et financière du prestataire retenu,
- Le devis détaillé validé,
- La déclaration sur l'honneur (Annexe 1),
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

ANNEXE 1 : Déclaration sur l'honneur du candidat

Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, devra accompagner l'offre, certifiant que le candidat :

- Ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner aux marchés publics conformément aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique;
- Est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales;
- Dispose des capacités et compétences professionnelles nécessaires à l'exécution du présent marché;
- S'engage à respecter les obligations de confidentialité et la propriété intellectuelle des livrables ;
- Est assuré en responsabilité civile professionnelle.







Crédits photos : ©Aude Schreiber

PARTENAIRES financiers



